

*L'Adresse—M. Gourde*

On est tout de même obligé d'admettre que, par le passé, les efforts du gouvernement canadien en faveur de la jeunesse ont été multiples, généreux et souvent efficaces. Plusieurs ministères, notamment celui de l'Emploi et de l'Immigration, le Secrétariat d'État, le ministère de la Défense nationale ont tour à tour mis de l'avant des programmes destinés aux jeunes orientés vers la formation, la connaissance, le travail, le volontariat, les échanges, les loisirs, le sport amateur, et ainsi de suite. Finalement, les jeunes se trouvaient démunis devant la diversité des programmes et les complexités bureaucratiques qui ont souvent résulté en un manque de participation de leur part aux programmes offerts par le gouvernement fédéral.

En créant un ministère d'État à la jeunesse, on croit arriver à combler ces lacunes. Le premier objectif du ministère sera certainement de regrouper sous sa responsabilité tous les programmes, de les coordonner et d'en faire la promotion.

Au niveau de l'emploi, le sérieux du gouvernement ne peut plus être mis en doute lorsqu'on constate qu'un budget d'un milliard de dollars sera affecté pour aider les jeunes Canadiens à acquérir de nouvelles compétences et à se trouver de l'emploi. Le gouvernement se devait de prendre des mesures immédiates pour redonner confiance et espoir à notre jeunesse. Plusieurs mesures sont envisagées. Le discours du Trône en propose d'importantes dont l'instauration d'un programme de service national d'action volontaire. Lancée en 1968 dans un discours que prononçait l'honorable Gérard Pelletier, alors secrétaire d'État, l'idée a fait son chemin depuis au sein des députés. D'autre part, l'intérêt vis-à-vis du programme Katimavik qui connaît un grand succès chez les jeunes envoyés dans toutes les provinces canadiennes où ils effectuent des travaux utiles à la collectivité pour une rémunération plus symbolique qu'économique laisse présager le succès qu'obtiendra le service national d'action volontaire. Le Parlement devra, cependant, être vigilant dans l'application de ce service en poursuivant des objectifs qui satisferont pleinement les jeunes tant au niveau économique qu'à celui de l'expérience de travail qui devra être compatible avec leurs champs de compétence, de sorte que tout ne soit pas fini une fois leur temps de service effectué et qu'il leur soit facile ensuite de s'insérer normalement au marché du travail.

• (1600)

Le gouvernement canadien offrira aux jeunes désireux de mieux connaître leur pays un système semblable à celui de l'Eurailpass, savoir un régime de laissez-passer comme en Europe. Le succès du programme Hospitalité Canada a d'ailleurs prouvé l'intérêt de notre jeunesse pour le pays.

En résumé, sans créer de limite, le discours du Trône établit aujourd'hui la création d'un ministère d'État à la jeunesse, un programme d'un milliard de dollars pour aider les jeunes Canadiens à acquérir de nouvelles compétences et à trouver de l'emploi, ainsi que les autres mesures que je viens d'énumérer.

Monsieur le Président, on a amorcé un tas de mesures intéressantes pour les agriculteurs, la petite et moyenne entreprises, les propriétaires de résidence, la réforme du droit. Je suis sûr que mes collègues auront l'occasion au cours des prochains jours d'insister sur ces aspects particuliers du discours du Trône, et je suis sûr que dans un discours de 20 minutes il serait difficile de passer en revue ce menu législatif assez abondant.

Le chef de l'opposition, (M. Mulroney) d'ailleurs, a eu des réactions d'étonnement devant tant de mesures appropriées aux circonstances. Et je suis sûr que la Chambre a bien hâte d'entendre ce qu'il aura à proposer de positif et d'intelligent dans son discours. Toutes les mesures qui ont été annoncées par Son Excellence le gouverneur général ne sont, toutefois, que le cadre que le gouvernement libéral a choisi pour permettre l'épanouissement et la sécurité des Canadiens.

Le gouvernement propose aux Canadiens des moyens, et un peu comme le dit notre monologuiste bien connu, Jean-Marc Chaput, qui prétent que le cœur est un moteur et que la tête est un frein, je dis que le gouvernement propose des façons de parvenir aux objectifs nationaux, mais que c'est le cœur que les Canadiens voudront y mettre qui est la clef du succès. Quant à moi, j'ai envie de dire en terminant: «Le Canada me tient à cœur et j'y mettrai tout mon cœur pour que ces mesures réussissent.»

Monsieur le Président, il me fait plaisir d'appuyer la motion proposée par le député de London-Ouest (M. Burghardt) et de m'associer au discours du Trône prononcé par Son Excellence le gouverneur général.

[Traduction]

**M. le vice-président:** En conformité du Règlement de la Chambre, la présidence doit maintenant demander si des députés ont des questions à poser à ce moment-ci.

**Des voix:** Non.

**M. Brian Mulroney (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'en aurai demain plus long à dire sur le discours du trône.

(Sur la motion de M. Mulroney, le débat est ajourné.)

(Sur la motion de M. Evans, la séance est levée à 16 h 4.)